Zeitschrift: Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins = Bulletin de la Société des instituteurs bernois

Herausgeber: Bernischer Lehrerverein

Band: 14 (1912-1913)

Heft: 1

Artikel: Abgeordnetenversammlung des Bernischen Lehrervereins = Assemblée des déléguées de la Société des instituteurs bernois

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242096

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

KORRESPONDENZBLATT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS BERNOIS

15. April · 15 Avril 1912 | **N° 1** | **14. Jahrgang · 14e année**

Ständiges Sekretariat: Bern, von Werdt-Passage 2, II. Stock
Telephon 3416 ▫ Postcheckkonto III, 107

Das «**Korrespondenzblatt**» (obligatorisches und unentgeltliches Organ des B. L. V. und des B. M. V.) erscheint in der Regel um die Mitte des Monats. Mitteilungen für die Konferenzchronik bis am 14. jeden Monats, längere Einsendungen bis am 13. an das Sekretariat.

Secrétariat permanent: Berne, 2, Passage de Werdt, IIe étage
Téléphone 3416 ▫ Compte de chèques III, 107

Le «**Bulletin**» (organe obligatoire et gratuit du B. L. V. et du B. M. V.) parait, en règle générale, vers le milieu du mois. Les communications des sections sont reçues par le secrétaire permanent jusqu'au 14, les autres publications jusqu'au 13 de chaque mois.

Inhalt — Sommaire: B. L. V.: Abgeordnetenversammlung. — Assemblée des déléguées. — Appel aux membres jurassiens du B. L. V. — **Jahresbericht des K. V. pro 1911/12:** III. Anschluss an den S. L. V. — IV. Kantonalvorstand, Sektionen, Sekretariat. — **Rapport annuel du Comité cantonal.** Exercice 1911/12: I. Cas d'intérvention. — II. Assistance judiciaire. — III. Adhésion à l'Association suisse des instituteurs. — IV. Comité cantonal, sections, secrétariat. — **Prestations en nature:** Rapport relatif à l'enquête sur les prestations en nature. — **Budget 1911/12.** — **Rechnungsablage:** *a.* Zentralkasse. *b.* Stellvertretungskasse. — **Reddition des comptes:** *a.* Caisse centrale. *b.* Caisse de remplacement. — Initiative betreffend Ausbau des Korrespondenzblattes. — Pétition concernant la transformation du Bulletin du B. L. V. — **B. M. V.:** Witwen- und Waisenkasse der bernischen Mittellehrerschaft. — Caisse en faveur des veuves et des orphelins du personnel enseignant des écoles moyennes bernoises. — **Mitteilungen:** Gemeinderatswahl in Thun. — Quittung.

Bernischer Lehrerverein.

Abgeordnetenversammlung
des Bernischen Lehrervereins

Samstag den 20. April 1912, vormittags 8 Uhr,
im Gesellschaftszimmer des Kasino in Bern.

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Abgeordnetenversammlung.
2. Wahl eines Präsidenten der Abgeordnetenversammlung.
3. Jahresbericht.
4. Rechnungsablage:
   a. Zentralkasse;
   b. Stellvertretungskasse.
5. Vergabungen pro 1912/13.
6. Budget pro 1912/13 und Festsetzung des Jahresbeitrages für Zentral- und Stellvertretungskasse.

Société des instituteurs bernois.

Assemblée des déléguées
de la Société des instituteurs bernois

Samedi le 20 avril 1912, à 8 heures du matin,
au Casino (Gesellschaftszimmer), à Berne.

Ordre du jour:

1° Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués.
2° Election d'un président d'assemblée de délégués.
3° Rapport annuel.
4° Reddition des comptes:
   a. Caisse centrale;
   b. Caisse de remplacement.
5° Dons pour l'année 1912 à 1913.
6° Budget 1912/13 et fixation de la cotisation centrale et de celle de la Caisse de remplacement.

SCHWEIZ. LANDESBIBLIOTHEK 1912 G 6112 BERN

7. *Kollektivanschluss an den S. L. V.* Referent: Herr Graf, Zentralsekretär.
8. *Zeugnisabgabe.* Referent: Herr Flückiger, Matten.
9. Arbeitsprogramm pro 1912/13.
10. Initiative betreffend Ausbau des Korrespondenzblattes. Referent: Herr Graber, Präsident des K. V. Korreferent: Herr Dr. Trösch.
11. Allfälliges.

Die Delegierten werden gebeten, die Ausweiskarten, die ihnen vom Präsidenten der Sektion zugestellt werden sollen, mitzubringen und möglichst frühzeitig zu erscheinen. Die Delegiertenversammlung ist für alle Mitglieder des Vereins öffentlich.

Der K. V. des B. L. V.

7° *Adhésion à l'« Association suisse des instituteurs ».* Rapporteur: M. Graf, secrétaire central.

8° *Délivrance des livrets scolaires.* Rapporteur: M. Flückiger, Matten.

9° Programme d'activité pour 1912/13.

10° Pétition concernant la transformation du Bulletin. Rapporteur: M. Graber, président central. Corapporteur: M. le Dr Trösch.

11° Divers.

Les délégués sont priés de se procurer les cartes de légitimation que nous avons envoyées aux présidents de section. L'assemblée est publique pour les membres de la Société.

Le C. C. du B. L. V.

Appel aux membres jurassiens du B. L. V.

Chers collègues,

Le B. L. V. va prendre prochainement une décision très importante. Vous n'ignorez pas que des efforts ont été tentés depuis de longues années dans le but d'augmenter au sein du « Schweizerischer Lehrerverein » (Association suisse des instituteurs) la représentation et l'influence du corps enseignant bernois. Ces tentatives ont toujours échoué. Au printemps dernier cependant, un courant d'opinion sympathique au projet a soufflé dans nos rangs. La dernière assemblée des délégués avait décidé à l'unanimité de recommander aux sections l'adhésion collective du B. L. V. au S. L. V. De leur côté, les sections se sont prononcées à une très forte majorité en faveur du projet. Comme vous pouvez en juger par la lecture du présent Bulletin, pag. 7, l'affaire paraît mûre pour la votation. L'entrée collective dans le S. L. V. exige un sacrifice de plus pour les Jurassiens qui se rattachent déjà, en grande partie, à la Société pédagogique romande, où ils payent une cotisation de 50 ct. L'adhésion au S. L. V. coûterait annuellement pour chaque membre fr. 1, ce qui risque d'indisposer quelques collègues.

Cette contribution de fr. 1 ne saurait cependant effrayer personne, car c'est de l'argent bien placé, ce dont vous pouvez vous en rendre compte. L'« Association suisse des instituteurs » offre les avantages suivants:

1° Elle entretient une caisse de secours pour veuves et orphelins, qui a déjà versé plus de fr. 12,000 dans le canton de Berne et soulagé ainsi bien des malheureux.

2° Elle permet aux instituteurs et aux institutrices, grâce à une caisse spéciale, de faire des séjours de vacances peu coûteux dans le but de raffermir leur santé.

3° Le S. L. V. peut seul nous prêter main forte dans les mises à l'interdit, qui, dans le Jura bernois plus qu'ailleurs, atteignent très difficilement leur but.

En outre, il y a lieu d'ajouter que le S. L. V. a été le premier en campagne pour l'obtention de la subvention fédérale scolaire. Ce n'est qu'avec l'appui du S. L. V. que nous obtiendrons une augmentation de cette subvention et son extension à l'école secondaire.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'engager tous les collègues jurassiens à prêter leur concours à cette œuvre, afin que nous puissions vraiment parler d'une adhésion collective du B. L. V. Les 600 membres de l'« Evangelischer Schulverein », qui fonctionnent dans l'ancien canton, se trouvent d'ailleurs dans le même cas que les Jurassiens. Ils payent déjà une cotisation à leur association et ont cependant voté l'adhésion à l'Association suisse. Au reste, cette double cotisation ne saurait durer indéfiniment pour les collègues du Jura bernois. Le § 3 *c* des statuts prévoit: « Le but de l'Association sera atteint par l'alliance avec la Société pédagogique romande, etc., etc. »

Les essais tentés dans ce sens sont restés infructueux, mais il n'en sera plus ainsi quand le B. L. V. fera sentir l'influence de ses 3100 membres. Les deux grandes organisations d'ins-